



## Gouvernement de Savoie

### Décret du 27 octobre 2023 portant sur : l'émission de Bons du Trésor 7 M€

NR : **D/2023-15-00002**

Le Ministère de l'Économie et des Finances,  
Vue la Déclaration d'Indépendance de la Savoie du 27 octobre 2023 et afin d'insérer l'État de Savoie dans l'économie locale, régionale, nationale et internationale, instaure, dans le cadre de sa stratégie de gestion financière et sous la responsabilité de la Coopérative d'Échanges Savoisiens (CÉS) en tant que Coopérative financière de l'État de Savoie, le lancement d'une émission de Bons du Trésor à concurrence de 7 000 000,00 € (sept millions Euros).

Cette démarche vise à mobiliser des fonds pour soutenir le financement de projets prioritaires, contribuant ainsi à l'établissement des structures gouvernementales nécessaires à la réalisation de l'objectif de décolonisation de la Savoie.  
En considération de l'intérêt public, de la nécessité de doter le Gouvernement de l'État de Savoie des structures essentielles à la conduite du processus de décolonisation de la Savoie, de promouvoir prioritairement la sécurité alimentaire des savoisiens ainsi que le développement économique et financier du territoire, conformément aux pouvoirs investis dans le Ministère de l'Économie et des Finances par le Gouvernement de l'État de Savoie,

Le Conseil des Ministres entendu,

Décète :

Article 1 : Émission de Bons du Trésor

Détails de l'Émission

- Montant : 7 000 000,00 €
  - Type de Bons : Bons du Trésor à terme 4 ans
  - Taux d'Intérêt : 5 % (non capitalisable)
  - Versement des intérêts : Annuel, fin d'annéencalendaire
  - Date de Début : 1er Mars 2024
  - Terme du contrat : 1er Mars 2028 - 30 Septembre 2028
  - Remboursement du capital : 30 Mars 2028
  - Date de Clôture des souscriptions : 30 Septembre 2024
  - Montant minimal des souscriptions : 1 500 000 € (ce minimum global de souscriptions doit être atteint le 30 Septembre 2024 au plus tard)
- Chaque souscription fait l'objet d'un contrat qui rappelle les conditions d'exécution de ces Bons du Trésor.

Article 2 : Missions et Objectifs

Cette émission de Bons du Trésor vise à atteindre les objectifs suivants :



## Gouvernement de Savoie

### Décret du 27 octobre 2023 portant sur : l'émission de Bons du Trésor 7 M€

2.1 Financement de Projets Prioritaires : Les fonds récoltés seront dédiés à l'établissement des structures gouvernementales nécessaires à la concrétisation de l'objectif de décolonisation de la Savoie.

2.2 Gestion de la Trésorerie : Les bons du trésor offrent une opportunité pour le Gouvernement de gérer efficacement sa trésorerie et d'assurer la stabilité financière. Il est établi le lancement d'un programme d'émission de Bons du Trésor à concurrence de 7 000 000,00 €, selon détails énoncés à l'Article 1.

Article 3 : En son principe, cette émission est effectuée en utilisant les monnaies fiat. Pour des commodités comptables ces monnaies sont converties en Euro.

Article 4 : Entrée en vigueur

Le présent décret entre en vigueur immédiatement à compter de sa publication. Toutes les autorités concernées, les institutions financières et les parties prenantes sont tenues de coopérer et de se conformer aux dispositions énoncées dans ce décret.

Les Ministres présents : Georges De Almeida, Ministre de l'Intérieur ; Thierry Zucchero, Ministre de la Sécurité Civile ; Josiane Ducruet, Ministre de l'Instruction ; Alain Scohy, Ministre de la Santé ; Dominique Kounkou, Garde des Sceaux et Ministre de la Justice ; Jean-François Harel, Ministre des Affaires Étrangères ; Thierry Silvagni, en charge du Ministère des Entreprises ; Jacques Gapihan, Ministre de l'Économie et des Finances ; Patrick Van Rompaey, Ministre de la Défense ;

Les Ministres votants : Georges De Almeida, Ministre de l'Intérieur ; Thierry Zucchero, Ministre de la Sécurité Civile ; Josiane Ducruet, Ministre de l'Instruction ; Alain Scohy, Ministre de la Santé ; Dominique Kounkou, Garde des Sceaux et Ministre de la Justice ; Jean-François Harel, Ministre des Affaires Étrangères ; Thierry Silvagni, en charge du Ministère des Entreprises ; Jacques Gapihan, Ministre de l'Économie et des Finances ; Patrick Van Rompaey, Ministre de la Défense ;

Voté à l'unanimité.

Le Ministre de l'Économie et des Finance  
Jacques Gapihan

Le Garde des Sceaux  
Dominique Kounkou

Le Président  
Thierry Bécourt